



Festival Objectif Terre – 23 au 25 mai 2025

Stands thématiques

Informations et conditions générales

Vous trouverez ci-dessous une série d'informations concernant votre participation à l'édition 2025 du Festival Objectif Terre. Merci de lire attentivement ce document.

Présentation du festival

La 19e édition du **Festival Objectif Terre** (anciennement appelé « Festival de la Terre») se déroulera du **23 au 25 mai 2025 à Lausanne**, sur l'Esplanade et au Casino de Montbenon.

Le Festival Objectif Terre est un événement unique en son genre en Suisse romande. Il s'agit d'un événement culturel totalement gratuit, participatif et festif, au service des enjeux sociétaux et environnementaux de notre époque. Il sensibilise les individus à la transition écologique et propose des outils pour y parvenir à un public pouvant atteindre 10'000 à 20'000 festivalier·e·s.

Bien plus qu'un « festival » au sens traditionnel, cet événement est le lieu du « déclic » incitant à passer à l'acte. Pour que les femmes et les hommes d'aujourd'hui soit acteur du changement pour le monde de demain.



Qu'est-ce qu'un stand thématique ?

Nous appelons « stand thématique » tous les stands, associatifs ou non, proposant des informations, des activités ou des contenus de sensibilisation gratuits aux festivalier·e·s, sans vente de produits ou de services sur le lieu du festival.

- Pour vendre de la nourriture, merci de vous référer à la catégorie « stand de nourriture »
- Pour vendre des produits d'artisanat, merci de vous référer à la catégorie « marché éthique »

Pour toute question ou cas particulier, merci de nous contacter à l'adresse thematiques@objectifterre.ch

Philosophie

En tant que participant au Festival Objectif Terre 2025, **vous vous engagez à respecter la philosophie de la manifestation**. Nous comptons sur vous pour accueillir les festivaliers avec chaleur, poésie et amour, et pour nous aider à minimiser les impacts sur l'environnement.

Horaires

Le Festival Objectif Terre ouvrira officiellement ses portes le vendredi 23 mai 2025 à 12h et se terminera le dimanche 25 mai 2025 à 18h00 (sous réserve de modification). Ces horaires doivent impérativement être respectés. Les contrevenants seront amendés du montant de l'amende fixée par la police du commerce.

	Espaces thématiques	Festival (à confirmer)
Vendredi 23 mai	15h00 - 20h00 (optionnel)	15h00-02h00
Samedi 24 mai	10h00 - 20h00	10h00 - 02h00
Dimanche 25 mai	10h00 - 18h00	10h00 – 18h00

Le vendredi, votre présence est optionnelle. Merci de nous indiquer si vous souhaitez être présent·e·s dès le vendredi soir lors de votre inscription.

Nous souhaitons que les stands restent ouverts jusqu'au coucher du soleil, aux alentours de 19h00-20h00. En cas de faible affluence, nous vous laissons le libre choix de **fermer votre stand au plus tôt à 18h00**. Le dimanche soir, le stand devra fermer à 18h00. Pour toute demande d'horaire adapté, veuillez écrire à thematiques@objectifterre.ch.

Montage & démontage

Le montage de votre stand pourra se faire :

- **Le vendredi 23 mai, de 8h00 à 14h00, uniquement pour les organisations présentes dès le vendredi soir ;**
- **le samedi 23 mai de 8h00 à 10h00** pour les organisations présentes le samedi et dimanche uniquement.

Le démontage est prévu le **dimanche 25 mai de 18h00 à 22h00**.

Vous êtes autorisé·e·s à accéder à votre stand en véhicule uniquement durant les périodes de montage & démontage.

Participation

Le montant de votre participation dépend de la nature de votre présence au festival. Un plan des emplacements vous parviendra avant la manifestation.

Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement durant les 15 jours précédant le festival.

Tarifs et matériel

Les organisations proposant une activité sur leur stand ou ailleurs au sein du festival et/ou participant à une intervention orale ne paient pas leur place. Les organisations présentant uniquement leurs activités sur leur stand doivent s'acquitter d'un montant de CHF 100.-.

Les stands vendant des goodies afin de recueillir des dons doivent s'acquitter d'un montant de CHF 100.-.

Part fixe

Stand avec activité/ intervention	0.-
Stand avec activité/ intervention et demande de dons	100.-
Stand de présentation	100.-
Stand de présentation et demande de dons	200.-

Nous fournissons une table et deux chaises à chaque stand. Il est possible d'obtenir davantage

en s'adressant à thematiques@objectifterre.ch.

Les stands ayant une activité commerciale au Marché éthique du Festival doivent payer leur place à des tarifs plus élevés et consulter les conditions générales qui les concernent.

Électricité

Nous mettons à disposition une arrivée électrique. Nous ne fournissons pas de matériel électrique supplémentaire (rallonges, multiprises, etc.). Nous vous laissons le soin d'amener le matériel dont vous avez besoin, **qui devra bien évidemment être aux normes**.

Nous tirerons jusqu'à votre stand un câble électrique de la puissance demandée. Vous devrez impérativement mettre une étiquette avec votre nom et numéro de stand sur votre prise sans quoi, nous la débranchons directement. Veuillez signaler dans le formulaire d'inscription vos besoins en électricité, surtout si vous avez besoin de plus de 10A.

La mise en péril de la stabilité du réseau électrique dû à une négligence importante dans l'énonciation de sa consommation entraînera la coupure de l'arrivée d'électricité pour le(s) stand(s) impliqué(s).

Propreté

Pendant toute la durée de la manifestation, vous devrez garder votre stand et ses environs propres.

Déchets & accès à l'eau

Des points avec une arrivée d'eau seront présents sur le site. Tous vos déchets doivent être correctement triés, y compris les déchets organiques (compost).

Il est interdit de déverser quoique ce soit dans les endroits végétalisés du site, dans les regards d'eaux claires et les toilettes.

Sécurité

Une équipe de sécurité patrouille le festival durant la nuit. Cependant, l'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols ou déprédations qui pourraient survenir sur le site. Lorsque le partenaire ferme son stand pour la nuit, il est tenu de ne pas laisser de matériel de valeur ou qui pourrait subir des dégâts. Nous vous invitons donc à fermer votre stand, à enlever toutes les marchandises et à prendre toutes les mesures pour éviter les vols et autres déprédations.

Un service de sécurité sera actif la nuit de vendredi à samedi entre 22h et 8h pour la surveillance des infrastructures. Les stands doivent par contre être vidés de tout objet de valeur pendant la nuit. Aucun lieu d'entreposage n'est disponible sur le terrain du festival.

Démarche « No Waste »

Le Festival Object Terre s'engage dans une démarche No Waste !

Initiée lors de l'édition 2017 en partenariat avec l'association Zero Waste Switzerland, cette initiative a porté ses fruits en poussant les participant·e·s à réfléchir sur leur impact environnemental lié à la génération de déchets lors d'événements extérieurs tels que le Festival Objectif Terre.

Cette démarche porte à présent le nom de « démarche No Waste » et est chaque année poussée un peu plus loin, dans un objectif d'amélioration continue, et afin de se rapprocher toujours un peu plus du « zéro déchet ».

L'objectif est de sensibiliser tous les participants sur la quantité de déchets générés lors de leur présence sur des événements, et de réduire toujours plus l'impact environnemental de notre festival.

Nous vous invitons donc à réfléchir sur votre démarche, sur l'impact environnemental de votre stand et sur les améliorations possibles – si besoin – afin d'arriver à l'objectif No Waste du festival.

Le but est que vous n'ayez strictement rien à jeter au festival, déchets recyclables compris.

Que vous ne génériez aucun déchet !

Zéro vaisselle jetable

Nous demandons aux stands de n'utiliser **aucune vaisselle à usage unique**, quelle qu'en soit la matière. En alternative, nous vous mettons à disposition la vaisselle réutilisable et consignée du

festival. Nous pouvons également vous mettre à disposition un point de nettoyage si vous choisissez d'utiliser votre propre vaisselle réutilisable.

Zéro serviette jetable

L'utilisation et la distribution de serviettes jetables, quelle que soit la matière, est proscrite durant le festival. En alternative, un point « lavage de mains » sera à disposition des festivaliers dans la zone restauration.

Zéro emballage jetable

Les matières premières nécessaires à la préparation de vos plats sont généralement emballées dans des cartons, briques, sacs en plastique, etc. et ces derniers finissent directement à la poubelle. Ces emballages ne peuvent-ils pas être réutilisés ? Votre fournisseur ne peut-il pas modérer la quantité d'emballages utilisés ? Est-il possible de privilégier les achats en gros volumes pour minimiser ces emballages ? Nous vous invitons à réfléchir en amont aux moyens de **réduire vos emballages jetables**. En particulier, **la distribution de cornets jetables est proscrite**, même s'ils sont en plastique dit "compostable" ou "biodégradable".

Zéro gaspillage alimentaire

La consommation alimentaire en suisse génère 2,8 millions de tonnes de gaspillage alimentaire chaque année à tous les niveaux de la chaîne, soit 330 kg/personne/an (source : OFEV 2019). S'il est difficile de prévoir les quantités de nourriture avec exactitude lors d'un événement, il est en revanche possible d'anticiper ce que deviendront les restes de repas et denrées périssables. Il vous est par exemple possible de les revendre à moindre coût en fin de journée grâce à l'application ToGoodToGo, d'en faire don à des associations ou aux participants du festival... Nous vous demandons de choisir l'option qui vous convient le mieux afin de **ne jeter aucun repas à l'issue du festival**.

Zéro flyer

Le festival exige de ses partenaires qu'ils ne distribuent **aucun flyer** ni prospectus durant l'évènement. Il faut se rendre compte que la quasi-totalité des flyers distribués finissent tôt au tard, si ce n'est pas immédiatement, dans une poubelle même si son possesseur l'a pris intentionnellement. En compensation, vous pouvez par exemple afficher clairement les informations à communiquer ou mettre à disposition des visiteurs des documents à consulter sur place.

Zéro goodies

Les cadeaux gratuits ou goodies sont souvent autant d'objets dont les visiteurs n'ont pas réellement besoin, et qui gaspillent donc inutilement des ressources. Nous demandons ainsi aux stands présents sur le festival de ne distribuer **aucun cadeau matériel gratuit** durant le festival. Des alternatives immatérielles peuvent être trouvées comme des codes de réduction par exemple.

Zéro déchet de décoration

Nous vous invitons à penser la décoration de votre stand uniquement avec des éléments réutilisables. En particulier, **les guirlandes jetables et ballons gonflables sont à proscrire**.

Tri des déchets restants

Pour vos déchets résiduels qui n'ont pas pu être évités, une zone de tri sera à votre disposition, comprenant notamment un compost.

Toute exception aux principes énoncés ci-dessus devra faire l'objet d'une discussion et d'un accord au préalable avec l'équipe du Festival Objectif Terre. Nous serons heureux de discuter avec vous afin de trouver ensemble des solutions ou compromis en cohérence avec notre démarche No Waste.

Esthétique et publicité

Nous attirons votre attention sur la décoration des stands. Nous portons une grande importance à l'esthétique du Festival. Nous vous remercions d'avance pour l'effort que vous fournirez à rendre votre stand beau, chaleureux et accueillant !

L'organisateur se réserve le droit de faire cacher toute publicité inappropriée, surdimensionnée ou faisant concurrence à l'un des partenaires de la manifestation.

Assurance

Chaque partenaire est tenu de s'assurer individuellement contre les vols ou dégradations.

Renouvellement du contenu du Festival

Nous nous efforçons chaque année de renouveler le contenu du Festival. Le fait de participer à une édition ne garantit donc en rien la participation à l'édition suivante. Merci de votre compréhension !

Annulation

S'il s'avère que les conditions d'admission ne sont pas ou cessent d'être remplies ou s'il s'avère que l'admission a été octroyée sur la base de renseignements ou de données inexacts, l'Organisateur peut annuler l'admission de l'Exposant ou du co-Exposant en tout temps, sans donner lieu à aucun autre paiement que le remboursement éventuel des sommes versées, à l'exception d'un montant de CHF 150.- (hors TVA) dû par l'Exposant à titre d'indemnité, restant acquis à l'Organisateur. En aucun cas, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable de dommages et intérêts quelconques. L'Organisateur n'est pas tenu d'exposer les motifs de sa décision.

Dans le cas où l'Organisateur décide de ne pas organiser l'exposition pour une raison quelconque, il ne sera dû à l'Exposant que le remboursement des acomptes et des factures déjà encaissés, sans que l'Exposant puisse faire valoir des droits à une quelconque indemnité du fait

de la non-exécution de l'exposition.

Contacts

thematiques@objectifterre.ch

Justine Tincq – 078 827 62 88

Alicia Rudaz - 078 757 75 91